



44 podiums internationaux en 2023



Vos rendez-vous formation pro au Parc	4
Frédéric Bouix réélu Président de la FITE	17
Planifiez votre saison 2023-2024	30

■ Millésime 2024



Les adhésions et les licences 2023 se terminent le 31 décembre.

Si ce n'est déjà fait, renouvelez votre adhésion. N'attendez pas pour renouveler les licences de vos cavaliers.

Retrouvez l'argumentaire en faveur de la licence sur ffe.com / Pratiquer / **Licence FFE**.

Invitez vos cavaliers à découvrir les **24 avantages** dont leur licence leur permet de bénéficier.

■ AG & Congrès poney 2023



Rendez-vous au Parc équestre fédéral les 23 et 24 novembre pour le Congrès poney et les AG FFE et CNTE.

Les AG se tiendront le jeudi 23 novembre 2023 à 14h. Vote en ligne à partir du 9 novembre.

Le Congrès se déroulera du jeudi matin 10h30 au vendredi midi.

Au programme, équitation à poney, pédagogie, atouts du poney-club et des pratiques proposées.

Voir page 5.

■ Congrès FFE Avignon 2024



Dirigeants et enseignants, rendez-vous du 17 au 19 janvier 2024 au Parc des expositions d'Avignon (84) dans le cadre du salon **Cheval Passion** pour assister au Congrès fédéral, cette année sur le thème du spectacle équestre.

Au programme, séances plénières et ateliers en petits groupes autour de thèmes pouvant être déclinés dans chaque poney-club ou centre équestre !

Voir page 10.

■ Visios FFE



La visio du 16 octobre **Proposez un projet sportif attractif à vos cavaliers !** est disponible en **Pdf** dans la médiathèque des clubs et en **replay** sur la chaîne YouTube de la FFE.

A suivre les lundis à midi :

13 novembre : **Campagne de Noël**

11 décembre : **A cheval pour Paris**

A noter que vous pouvez retrouver toutes les visios (20) dans la **Playlist YouTube FFE**.

■ Fidélisation



Votre dossier fidélité personnalisé est en ligne sur FFE Club SIF.

Consultez le pour identifier vos pistes d'optimisation. Relancez ceux qui ne se sont pas encore réinscrits.

Vous avez désormais à disposition un outil enquête de satisfaction en ligne qui vous permet de les inviter à dire pourquoi ils ne sont pas revenus.

Et aussi d'évaluer la satisfaction de vos primo-licenciés à mi-trimestre.

Voir page 15.

■ Journées culturelles



Prenez date pour les premières **Journées culturelles** de la FFE programmées au Parc équestre fédéral les jeudi 11 et vendredi 12 avril 2024.

Elles auront pour titre **Les Origines de l'équitation**, et pour sous-titre *Le cheval, un acteur permanent du changement social*.

Retrouvez les informations pratiques sur le site ffe.com / La FFE / **Culture et patrimoine**.

Voir page 9.

SOMMAIRE

Vie équestre

L'édito de Frédéric Bouix : échanger et partager	5
Congrès fédéral poney 2023	5
TVA à 5,5% en bonne voie	7
Journées Culturelles fédérales 2024	9
Rendez-vous en Avignon	10
Sociologie de la cause animale	10
Salon du Cheval d'Angers	12
Sport santé : l'équitation entre dans le Médico Sport	12
On en parle au club-house	28

Tourisme

Frédéric Bouix réélu Président de la FITE	17
---	----

Clubs

LeMemoClub	2
Poney école, c'est parti !	6
L'atout ventes additionnelles	7
GHN : Salaires et social	14
Recruter et satisfaire	15
Ressources pleine nature	16
Stages club au Parc	29
Planifiez votre année	30

Formation

Stages enseignants Pro au parc	4
--------------------------------	---

Sport

Savoir prévenir le dopage	13
44 podiums pour la France	18
Dressage haut niveau	22
National Enseignants 2023	23
Actualités sportives	24
Nouveautés réglementaires	25
Rendez-vous de Sologne	26

Références

Décisions juridiques	26
----------------------	----



10

© FFE



16

© FFE/ISB



18

© FFE/PSV

LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ **RÉDACTRICE EN CHEF** : Danielle Lambert ■ **PUBLICITE** : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ **ICONOGRAPHIE** : Danielle Lambert, ASP ■ **VISUEL COUVERTURE** : ©FEI ■ **ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO** : FFE Affaires Générales, FFE Cheval & Diversité, FFE Communication, FFE Développement, FFE DTN / Laurent Gallice, FFE Formation, FFE Parc, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN, Guillaume Henry, Pascal Marry ■ **MAQUETTE** : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE/ASP ■ **COMMISSION PARITAIRE** : 0920 G 80336 ■ **ISSN** : 2115-4686 ■ **DÉPOT LEGAL** : À la date indiquée sur la couverture ■ **ÉDITEUR** : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Serge Lecomte ■ **FORCE RÉGLEMENTAIRE** : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ **ABONNEMENT** : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à **La Ref** au dos du chèque.

STAGES PRO PARC

LA FFE PROPOSE DES FORMATIONS CONTINUES AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DANS LES DOMAINES DU MANAGEMENT, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA TECHNIQUE. UNE OFFRE RICHE AVEC DES INTERVENANTS EXPERTS DANS UN ENVIRONNEMENT OPTIMAL.
LE PROGRAMME 2023-2024.



Enquête

Résultats de l'enquête de satisfaction 2023 :
Expertise pédagogique 97%
Utilité des acquis 94%
Satisfaction globale 92%

Tarifs

Frais pédagogiques : 280€
Possibilité de restauration et hébergement sur place en supplément.
Remise de 50 € sur le forfait pension complète à partir de la 2^e participation à une formation du programme 2023-2024.
Ces formations peuvent être financées par OCAPIAT, VIVEA, Pôle Emploi, AGE-FICE, FIFPL...

En savoir plus

Retrouvez toutes les informations sur la page : metiers.ffe.com/stages-enseignants
Contact :
FFE Formation
formation@ffe.com
02 54 94 46 00
[Site metiers.ffe.com](https://Site.metiers.ffe.com)

I6 et I7 novembre

Perfectionner l'enseignement du fonctionnement du cavalier sur le plat et à l'obstacle

Jessica Rotman - BEES2, responsable pédagogique

27 et 28 novembre

Maîtriser les réseaux sociaux et Canva au sein d'une structure équestre, module 1

Anne-Marie Béatrix Fontaine - consultante en transition numérique, société Winner

4 et 5 décembre

Management opérationnel d'un établissement équestre, niveau 1
Joaquim Gonzalez - chef d'entreprise (Winner), conseiller en entreprise

22 et 23 janvier

Préparation mentale, niveau 1
Jean-Pascal Cabrera - préparateur mental d'athlètes de haut niveau

II et I2 janvier

Gestion RH d'un établissement équestre
Chloé Blanchard - consultante formateur RH, société Winner

I5 et I6 janvier

Comprendre et calculer la rentabilité des activités pour mieux piloter son centre équestre
Carole Tazi - expert fédéral, formatrice en gestion stratégique

22 et 23 janvier

Intégrer la pratique à pied à sa pédagogie
Guillaume Antoine - BEES2, expert fédéral

25 et 26 janvier

Concilier passion, santé et performance

Diane Roche - coaching équestre, formatrice

29 et 30 janvier

Maîtriser les réseaux sociaux et Canva au sein d'une structure équestre, module 2

Anne-Marie Béatrix Fontaine - consultante en transition numérique, société Winner

I et 2 février

Des méthodes de travail pour faciliter son quotidien

Sébastien Viry - créateur d'Equiconseil, coaching en gestion des entreprises équestres

5 et 6 février

Maîtriser sa gestion budgétaire et optimiser sa trésorerie

Carole Tazi - expert fédéral, formatrice en gestion stratégique

8 et 9 février

Méthode Alexander
Véronique Bartin - BEES2, spécialiste de la méthode Alexander
Développement commercial d'un établissement équestre
Joaquim Gonzalez - chef d'entreprise (Winner), conseiller en entreprise

II et I2 mars

Un projet pédagogique pour gagner en fidélité avec ses débutants
Sébastien Viry - créateur d'Equiconseil, coaching en gestion des entreprises équestres

Management opérationnel d'un établissement équestre, niveau 2
Joaquim Gonzalez - chef d'entreprise (Winner), conseiller en entreprise

I4 et I5 mars

Perfectionner sa cavalerie de club pour son bien-être
Frédéric Hiberty - BEES1, dirigeant de Horse Expérience

I8 et I9 mars

Quelles démarches pour développer mon centre équestre ?
Carole Tazi - expert fédéral, formatrice en gestion stratégique
Préparation mentale, niveau 3
Jean-Pascal Cabrera - préparateur mental d'athlètes de haut niveau

2I et 22 mars

Perfectionner l'enseignement opérationnel pour la performance de sa structure équestre
Jessica Rotman - BEES2, responsable pédagogique

25 et 26 mars

Le projet du club au service de l'entreprise équestre
Sébastien Viry - créateur d'Equiconseil, coaching en gestion des entreprises équestres

28 et 29 mars

Pédagogie bébé cavalier
Maud-Aline Leyval - gérante d'un poney-club spécialisé bébé cavalier

4 et 5 avril

Préparation mentale, niveau 2
Jean-Pascal Cabrera - préparateur mental d'athlètes de haut niveau

ECHANGER ET PARTAGER

LES ÉQUIPES DE LA FÉDÉRATION VOUS DONNENT DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS CET HIVER POUR ÉCHANGER AVEC VOUS, VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS ET PARTAGER VOS ASPIRATIONS.

Congrès fédéraux

Nous aurons cette année deux Congrès fédéraux, le Congrès poney à Lamotte, à l'occasion des Assemblées générales, et le Congrès spectacles dans le cadre de **Cheval Passion**. Ce sont des occasions uniques de mutualiser les expériences et d'enranger des idées pour développer ses activités.

Salons

Après Equita Lyon, la FFE sera présente au Salon d'Angers et au Salon des maires et des collectivités locales à Paris. Ce sont des opportunités de rencontres où germent de nouvelles idées. Ce sont aussi des lieux où l'on peut informer et convaincre, notamment les représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des réalités économiques et sociales de l'équitation.

Rencontres thématiques

Nous réunirons également les acteurs de la formation professionnelle Animateur d'équitation ou du tourisme équestre pour approfondir ces thématiques. De plus, tous les passionnés de notre histoire et de notre patrimoine équestre sont conviés aux premières **Journées culturelles fédérales**.

A votre écoute

Cette **Ref** de début d'hiver vous détaille ces invitations fédérales. Ce sera l'occasion de se rencontrer, avec les élus et les services, pour vous écouter et imaginer ensemble les suites à donner aux attentes exprimées.

A très bientôt.

Frédéric Bouix, délégué général de la FFE



© FFE / PSV

CONGRÈS FÉDÉRAL PONEY 2023

LA FFE INVITE LES DIRIGEANTS, ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES ENSEIGNANTS À PARTICIPER AU CONGRÈS FÉDÉRAL ORGANISÉ À L'OCCASION DES AG ORDINAIRES DE LA FFE ET DU CNTE. RENDEZ-VOUS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL LES 23 ET 24 NOVEMBRE.

Programme



Les travaux commenceront le jeudi matin à 11h par une plénière sur l'analyse sociodémographique, la pédagogie, le développement de l'enfant, la gestion des émotions et la communication bienveillante. Après les AG de 14h, 3 ateliers seront consacrés à l'équitation bienveillante et encourageante, aux

bébés cavaliers et à l'enseignant, acteur principal de la séance.

La plénière du vendredi matin comportera les thèmes :

- Du modèle du club Piou-Piou au poney-club de Trop-Top : capitaliser sur un modèle de poney-club adapté à la compréhension de l'enfant.
- Valoriser les connaissances sur le bien-être animal et les poneys dans son projet pédagogique.
- La force de vente : fidéliser et recruter, vendre ses produits et services en adoptant la bonne posture professionnelle.
- Présentation des outils fédéraux et de la réédition des guides : **De l'enseignant au cavalier** et **108 fiches pédagogiques**.

Inscription

L'inscription comprend l'accès aux plénières et aux ateliers et les repas du jeudi midi, du jeudi soir et du vendredi midi. Tarifs dégressifs.

80 € pour le premier inscrit, 60€ pour le 2^e et 40€ pour les suivants.

Liens

S'inscrire.

Réservation d'hébergements directement au Parc avec plusieurs formules. Présentation du Congrès sur ffe.com. Télécharger le **Pdf** du programme.



AG : JE VOTE

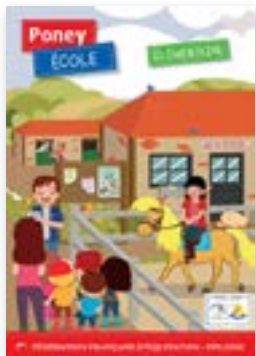
AG FFE et CNTE

Les AG FFE et CNTE se tiendront simultanément le jeudi 23 novembre à 14h. Vote ouvert en ligne le 9 novembre à 8h. Pensez à voter dès réception des documents de vote.

PONEY ÉCOLE, C'EST PARTI !



PONEY ÉCOLE, DISPOSITIF FÉDÉRAL METTANT EN AVANT L'ÉQUITATION SCOLAIRE, S'ADRESSE À VOTRE CŒUR DE CIBLE, LES ENFANTS. NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE, L'OPÉRATION EST OUVERTE DEPUIS SEPTEMBRE ET JUSQU'EN JUILLET 2024.



L'objectif

Créé en 2014, le dispositif **Poney école** est mis en place grâce à une convention entre la FFE, le ministère de l'Éducation nationale et celui en charge des Sports. Il permet de promouvoir l'équitation scolaire à travers une séance de découverte, à destination des élèves de maternelle et de primaire, encadrée par des moniteurs diplômés.

Cette expérience ouvre ensuite la possibilité de mettre en place de façon pérenne des cycles d'équitation scolaire au sein de votre club.



Le fonctionnement

À vous de vous approprier le dispositif **Poney école** comme vous le souhaitez : le nombre de classes, les conditions d'accueil, le périmètre dans lequel se situent les écoles reçues selon votre zone de chalandise, les activités proposées, etc.

À noter que cette opération est réservée aux établissements équestres titulaires du label Poney Club de France, gage de qualité auprès de l'Éducation nationale pour pouvoir proposer une activité équestre aux enfants des écoles. Il s'agit d'un critère déterminant pour que les démarches administratives liées à l'accueil de scolaires soient facilitées, l'agrément vous étant automatiquement attribué dans le cadre de **Poney école** grâce aux accords établis entre la FFE et l'Éducation Nationale.

Pratique

Vous renseignez vos créneaux disponibles sur le calendrier en ligne de la



plateforme poneyecole.ffe.com. Les professeurs des écoles sélectionnent ensuite le club, le jour et l'horaire qui leur conviennent.

Vous validez définitivement une réservation puis recevez gratuitement le kit **Poney école**, dont les supports ont récemment été optimisés, pour accompagner la séance découverte : un livret de 8 pages adapté au niveau scolaire des élèves, 2 livrets pour le moniteur et le professeur des écoles, des diplômes, des stickers et des cartes postales invitations.

Vous construisez le programme que vous proposez aux scolaires, par exemple 45 minutes de découverte des installations et du fonctionnement du club, puis 45 minutes d'activité équestre au choix.

Nouveauté

À l'écoute de vos besoins, la FFE apporte des améliorations constantes à ses opérations.

Cette année, **Poney école** a débuté dès la rentrée. Cet élargissement vous permet de mettre à profit vos périodes creuses et d'optimiser les créneaux disponibles pour ces opérations de développement, mais également de vous positionner face à la concurrence des autres sports qui peuvent

attirer les scolaires et sont disponibles dès le lancement de l'année scolaire.

Et pourquoi pas vous ?

En 2023, ce ne sont pas moins de 10 687 élèves et 247 clubs qui ont participé à **Poney école**.

« Souvent, j'ai au moins un élève de la classe Poney école qui revient pour un stage. Cela peut déboucher sur une prise de licence et une inscription annuelle », témoigne Audrey Poupardin, vice-présidente de la FFE en charge du poney et dirigeante du poney-club de Monteclin (91).

Poney école vous permet de vous positionner auprès des écoles et des collectivités.

Votre club est ainsi mieux identifié comme une réponse aux besoins des professeurs des écoles et des élus, pour des sorties scolaires de fin d'année, mais aussi l'accueil de centres de vacances ou des activités en faveur de publics sensibles. En cette année olympique et paralympique, les professeurs des écoles sont incités par le ministère « à faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport ».

Une opportunité supplémentaire pour permettre aux plus jeunes de mettre le pied à l'étrier !

En savoir plus

Visionnez sur la chaîne YouTube de la FFE le replay de la **visio** dédiée à **Poney école** pour tout savoir.

Le service développement est également à votre écoute à l'adresse developpement@ffe.com.

TVA À 5,5% EN BONNE VOIE

LA FFE ET LE GHN ONT PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE UN COMMUNIQUÉ COMMUN TITRÉ LE TAUX RÉDUIT DE 5,5% DE TVA EST EN PASSE D'ÊTRE SÉCURISÉ POUR L'ÉQUITATION. RAPPEL AU CAS OÙ IL VOUS AURAIT ÉCHAPPÉ.



Amendement à 5,5% retenu

« Dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2024 et du recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, le Gouvernement a fait le choix de retenir un amendement visant à régulariser l'application du taux réduit de 5,5% de TVA aux activités des poney-clubs et centres équestres. Depuis 2011, une mobilisation constante conduite par nos deux organisations avec méthode et discrétion au plus haut niveau de l'Etat, auprès des membres du Gouvernement, leurs cabinets et services a permis de faire prendre conscience de la dimension accessible et populaire de l'équitation en France telle qu'elle est proposée par l'ensemble des établissements équestres.

Directive européenne révisée

En 2022, la Directive TVA a pu être révisée au niveau européen permettant de sécuriser les mesures en vigueur depuis 2014 et qui sont actuellement menacées en l'absence de base légale dans le Code Général des Impôts ainsi que du fait des évolutions d'interprétation quant aux

offres composites (lorsque plusieurs éléments d'une prestation relèvent de taux différents de TVA). Ce travail a parallèlement été mené auprès des Parlementaires aux niveaux national et local avec le relais des dirigeants d'établissements et des représentants locaux du GHN et de la FFE.

Revendication entendue

En retenant cette mesure dans le texte sur lequel il engage sa responsabilité, le Gouvernement entend une revendication de la profession de longue date et soutenue par de nombreux Députés et Sénateurs. La FFE et le GHN, avec le

soutien de la FNSEA, restent mobilisés jusqu'au terme de l'adoption de la Loi de Finances pour 2024 afin que cette mesure de simplification et de sécurisation de la fiscalité applicable à l'équitation soit définitivement confirmée. »

Prochaines étapes

Le processus législatif va se poursuivre par la lecture du Projet de Loi de Finances pour 2024 dans les deux chambres - Assemblée et Sénat - et ne sera finalisé qu'après son adoption définitive et sa promulgation. Cette disposition législative pourra le cas échéant être complétée par des instructions fiscales au cours de l'année 2024.

Avec Bruno Le Maire à Bercy

Lors d'une rencontre le 26 octobre dernier à Bercy, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a confirmé à Serge Lecomte et Frédéric Bouix, respectivement président et délégué général de la FFE, ainsi qu'aux représentants du GHN, la décision du Gouvernement de rétablir, à compter du 1^{er} janvier 2024, le taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 5,5 % sur les activités des établissements équestres, à savoir l'enseignement et la pratique de l'équitation, l'accès aux infrastructures sportives dédiées à cette pratique, les animations et activités de démonstration aux fins de découverte et familiarisation de l'environnement équestre.



L'ATOUT VENTES ADDITIONNELLES

LE DÉVELOPPEMENT PASSE AUSSI PAR LA VENTE DE STAGES, SÉJOURS, RANDONNÉES, ANIMATIONS AUX CAVALIERS QUI MONTENT RÉGULIÈREMENT. GROS PLAN SUR LES VENTES ADDITIONNELLES.



Définition

La vente additionnelle consiste à vendre un produit supplémentaire à celui initialement acheté par le client. Dans le cadre d'un poney-club ou d'un centre équestre, le produit initial est le forfait d'équitation (qu'il soit annuel, semestriel ou mensuel) et la vente additionnelle peut être une carte cadeau équitation ou une des offres sur le site achevalenfrance.com.

Cartes cadeaux équitation

À l'approche des fêtes de fin d'année, la FFE vous présente le cadeau idéal à proposer à vos licenciés et à leur entourage !

Succès garanti avec la carte cadeau équitation, véritable cadeau sur mesure, quel que soit l'âge ou le niveau du bénéficiaire. En effet, grâce à un montant fixé au préalable, elle permet d'offrir une expérience inoubliable au sein des poney-clubs et centres équestres affiliés à la FFE : heures de cours, stage, animation, le bénéficiaire choisit ce qui lui fait plaisir !

Simple d'utilisation et sans contrainte, vous fixez en tant que dirigeant les modalités qui vous conviennent en amont. L'occasion parfaite de com-



A cheval en France

Le site achevalenfrance.com permet à chacun, quel que soit son niveau, de trouver une activité équestre ponctuelle partout en France. Vous êtes dirigeant d'un établissement labellisé Ecole Française d'Équitation ? Cet accès vous est réservé ! Remplissez donc sans tarder sur la plateforme dédiée les dates de vos stages à poney, stages à cheval, promenades, randonnées ou séjours, afin de les rendre visibles auprès de tous. Ce site dédié a été optimisé pour vous faciliter la mise en ligne de vos offres (cases à cocher, menu déroulant, calendrier numérique, exemples proposés) et pour être mieux référencé sur les pages de résultats des moteurs de recherche Internet (Google, Yahoo, Bing, etc.) C'est donc un moyen supplémentaire de faire la promotion de vos activités et, par ailleurs, des ventes additionnelles. N'attendez plus pour renseigner vos activités !

Clés en mains

Retrouvez sur la **Médiathèque des Clubs** tous les visuels des cartes cadeaux déclinés pour la période de Noël ou génériques, et faites-en la promotion avec des affiches ou des post réseaux sociaux prêts à l'emploi. N'hésitez plus à mettre la carte cadeau en avant !

Pourquoi dit-on un cheval / des chevaux ?

Au moyen-âge, on disait logiquement un cheval, des chevaux. Ensuite est intervenue ce qu'on appelle la vocalisation du L devant S qui est devenu un son U. On a donc écrit chevaus, sans doute prononcé chevaos. Puis les scribes ont pris l'habitude d'abrégé US en X. D'où chevax dans beaucoup d'anciens textes. Mais le U a ensuite été rajouté. D'où l'usage actuel pour la plupart des mots en AL : journaux, animaux...

On peut suivre cette évolution jusqu'à la Renaissance où l'on écrivait ce qu'on entendait, une fame, un home par exemple, avant que les grammairiens rajoutent les lettres rappelant les origines latines. D'où les actuels femme et homme.

Les SMS nous rapprochent finalement des scribes médiévaux !



Au temps de Charlemagne (742-814), on disait un cheval / des chevaux

JOURNÉES CULTURELLES



LES PREMIÈRES JOURNÉES CULTURELLES DE LA FFE SONT PROGRAMMÉES AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL LES JEUDI 11 ET VENDREDI 12 AVRIL 2024. ELLES AURONT POUR TITRE *LES ORIGINES DE L'ÉQUITATION*, ET POUR SOUS-TITRE *LE CHEVAL, UN ACTEUR PERMANENT DU CHANGEMENT SOCIAL*. PRÉSENTATION PAR PASCAL MARRY ET GUILLAUME HENRY.



Le colloque sera l'occasion d'inaugurer la chapelle restaurée du château autrefois propriété impériale de Napoléon III.

Cheval et société

En s'organisant et en se déployant au cours du XX^e siècle, le sport a constitué une culture spécifique et patrimoniale qui lui est propre. Les règles et compétitions de nombreuses pratiques sportives actuelles sont ainsi adossées à des pratiques très anciennes et traditionnelles. C'est pour cela que les mondes sportifs se réapproprient tout naturellement la culture de leurs origines, et font le lien entre hier et aujourd'hui.

Le monde équestre possède, de ce point de vue, une position particulière, car l'utilisation du cheval, depuis sa domestication il y a près de 5000 ans, jusqu'au milieu du XX^e siècle, a « changé le monde ». Il a conduit l'humanité dans des voies nouvelles et modifié très en profondeur les sociétés qui l'ont utilisé. Ce changement, qui a touché tant de nations, s'est manifesté de façon radicale sur le terrain économique, politique ainsi que sur les modes de vie, à l'instar de la révolution industrielle du milieu du XIX^e

siècle, que le cheval a d'ailleurs rendue possible. Le cheval est à l'origine d'une révolution majeure, qui a laissé de nombreuses et profondes traces dans les cultures concernées et, par-là même, un immense patrimoine matériel et immatériel, notamment chez nous en France.

Culture et patrimoine

L'aventure de l'ouvrage réalisé en 2021 pour marquer les 100 ans de la Fédération a très logiquement sensibilisé les équipes fédérales sur les questions de culture et de patrimoine. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une commission fédérale chargée de ce sujet, et que l'équipe fédérale a pris la décision d'organiser, à partir de 2024 et tous les deux ans, des **Journées culturelles fédérales** afin d'encourager cette politique fédérale totalement nouvelle.

La première édition de ces **Journées culturelles fédérales** sera organisée sous la forme d'un colloque sur le thème des « origines de l'équitation ». L'objectif, en cette année olympique,

est de saluer l'événement olympique en proposant de faire le point sur les origines (origines de la domestication du cheval, des techniques liées à son usage, de l'équitation, etc.), tout en montrant combien le cheval est un acteur permanent du changement social. Ce colloque sera aussi l'occasion d'inaugurer l'amphithéâtre de 200 places installé dans l'ancienne chapelle du Château de Saint-Maurice sur le Parc, dont les travaux sont en voie d'achèvement, ce qui promet une belle cérémonie réunissant la « famille du cheval et des cavaliers ».

Programme

Les intervenants seront essentiellement des chercheurs et des experts reconnus pour leurs travaux scientifiques sur le sujet. La première journée sera centrée sur l'origine de l'équitation et ses pratiques à travers le temps et l'espace, les grandes évolutions et les éléments saillants dans cette longue histoire qui porte sur plusieurs millénaires. Il s'agira d'une sorte de bilan du passé et des acquis capitalisés par l'humanité. La deuxième journée sera consacrée aux relations entre l'homme (et la femme) et le cheval.

Ce sera l'occasion d'aborder la question des bienfaits du cheval dans le monde moderne et d'aborder les évolutions en cours. Elle sera donc consacrée à notre avenir. Ces journées constitueront ainsi un moment important à ne surtout pas manquer.

Le programme détaillé des interventions et des thèmes sera bientôt en ligne sur le site ffe.com / La FFE / **Culture et patrimoine** avec les conditions d'inscription et tous les détails utiles aux participants.



En savoir plus

Publié en 2021 à l'occasion du centenaire de la FFE, **Un siècle d'équitation, Centenaire de la Fédération Française d'Équitation** vous dit tout sur l'histoire de l'équitation avec des aperçus de culture équestre. Grand livre. 224 pages. Editions Flammarion. 39€.

RENDEZ-VOUS EN AVIGNON

OFFREZ-VOUS UNE PARENTHÈSE PROVENÇALE AU CŒUR DE L'HIVER EN VOUS RENDANT À AVIGNON POUR LE CONGRÈS FÉDÉRAL SPECTACLES ÉQUESTRES ET POUR LE SALON CHEVAL PASSION.

UNE PAUSE
PLAISIR ET
DÉCOUVERTE AU
CŒUR DE L'HIVER.

Congrès fédéral

Dirigeants et enseignants, rendez-vous du mercredi 17 au vendredi 19 janvier 2024 au Parc des expositions d'Avignon pour participer au Congrès fédéral, cette année sur le thème du spectacle équestre. Au programme, séances plénières et ateliers en petits groupes autour de thèmes pouvant être déclinés dans chaque poney-club ou centre équestre.

Camargue et bodegas

Cheval Passion, c'est toute la magie des arts équestres. Le Salon fait une large place à la culture gardiane et ibérique ainsi qu'aux cabarets et bodegas, où l'on mange autour de



spectacles au son de musiques gitanes. Plus de 1000 chevaux, quelques 90 000 visiteurs, 250 exposants, 6 grands halls et de nombreuses carrières pour découvrir les derniers équipements, les innovations et les services de la filière ainsi que des compétitions dans de nombreuses disciplines, dont toutes les formes des équitations de travail.

Temps forts

Tous les soirs et le dimanche après-midi, le *Gala des Crinières d'Or* est le spectacle équestre de référence mondiale. Le mercredi après-midi, les poney-clubs rivalisent de créativité lors de *Poney Passion*. Le vendredi matin, le MISEC propose les nouveaux numéros équestres aux acheteurs du monde entier.

SOCIOLOGIE DE LA CAUSE ANIMALE

FABIEN CARRIÉ, ANTOINE DORÉ ET JÉRÔME MICHALON ONT MIS EN COMMUN LEUR ÉNERGIE ET LEURS TRAVAUX AFIN DE RÉALISER L'EXCELLENT OUVRAGE SOCIOLOGIE DE LA CAUSE ANIMALE. PRÉSENTATION PAR PASCAL MARRY, PROFESSEUR D'ÉQUITATION.

Comprendre

Ce petit livre s'adresse, me semble-il, directement à nous autres cavaliers, car il nous donne les moyens de comprendre la nature et la profondeur du mouvement dans lequel s'inscrit la préoccupation de « bien-être animal » dans notre société. Et surtout de mesurer les « logiques d'acteurs » et les forces en mouvement. Les courants de la cause animale sont multiples et chacun poursuit ses objectifs avec ses méthodes.

Le livre nous montre de façon très so-

lide les divers aspects de chacun des courants et aussi, à travers leur histoire singulière, entamée pour certains dès la fin du XVIII^e siècle, il nous apprend finalement qu'il ne s'agit pas d'une mode. Il est le reflet d'un changement anthropologique de grande ampleur qu'il faut prendre au sérieux.

Historique

D'où vient-ce mouvement de fond et surtout jusqu'où ira-t-il ? A la seconde question, l'ouvrage ne peut bien sûr pas répondre, mais il nous apprend que la cause animale trouve son ori-

gine au XIX^e siècle, en Europe de l'ouest, avec le souci des élites d'éduquer et de « civiliser » les classes populaires, en imposant une définition de ce qui relève ou non de la maltraitance animale. Dans cette première période, la protection animale se focalise sur les animaux de rente, et en France, sur le cheval en particulier (puisque beaucoup des premiers protecteurs étaient aussi des cavaliers). A la fin du XIX^e siècle, de nouvelles formes d'action apparaissent, avec la critique de la vivisection notamment et le développement des refuges pour animaux errants, ce qui déplace le cœur de la protection animale sur les

chiens et les chats. Ce déplacement s'accompagne de l'affirmation d'une protection au nom de l'amour des animaux (et non plus dans le but d'éduquer les humains) et du souci de soulager leurs souffrances. Une troisième période s'ouvre au milieu du XX^e siècle avec l'émergence de l'animalisme, déclinaison plus « radicale » de la cause animale qui souhaite remettre en question l'ensemble des relations aux animaux (à commencer par la consommation de viande et l'élevage).

Cantoné d'abord au monde anglo-saxon, l'animalisme est importé en France dans les années 2010, et avec lui des modes d'action et des discours auxquels nous n'étions pas habitués, ni préparés (infiltrations dans des élevages, des abattoirs, performances « chocs » sur l'espace public, défense du véganisme, de l'antispécisme).

S'adapter

Comprendre la genèse de la cause animale et connaître son histoire ainsi que ses fondements, c'est saisir comment elle peut peser sur notre communauté et comment répondre utilement aux attentes du grand public pour éviter les pièges qui nous seront inévitablement tendus par certains de ses acteurs.

Ils ont déjà commencé par la contestation frontale de la vénerie et, grave



Editions La Découverte.
128 pages. 12 x 19cm.
11€

encore pour nous, ils ont déjà mené des actions hostiles aux sports équestres. Nous devons nous préparer pour faire face. Cet excellent ouvrage nous donne les éléments pour comprendre et nous adapter à des forces qui gagnent en vigueur et constituent déjà une menace pour nos activités.

S'organiser

Leurs commentaires éclairent enfin un phénomène qui s'est abattu sur nous

de façon soudaine il y a quelques années et dont nombre d'entre nous n'ont pas très bien saisi la portée car notre pays n'a importé le phénomène que récemment, ce qui l'a rendu aussi soudain qu'hors sol. Cet ouvrage nous propose donc d'en saisir pleinement la portée et c'est une chance que nous ne pouvons laisser passer. Lisons le pour mieux réfléchir et nous organiser pour y répondre de façon efficace.

En effet, les trois chercheurs universitaires nous offrent ici un ouvrage très bien fait, remarquablement documenté, facile à lire et très riche de leurs travaux respectifs sur le sujet, ainsi que de nombreuses références solides et scientifiques.

Bonnes raisons de s'impliquer

Voici quelques avantages à s'impliquer, en tant que club, dans ce dispositif :

- Promouvoir la pratique de l'équitation, ses bienfaits et ses valeurs éducatives,
- Recruter de nouveaux cavaliers dans sa zone de chalandise,
- Entretenir un lien avec le milieu scolaire et les collectivités territoriales,
- Bénéficier de démarches simplifiées. Il n'y a pas besoin d'agrèments spécifiques pour participer !



Propriétaires

Le *guide complet du propriétaire de chevaux* de Claude Lux avec les photos de Thierry Ségard explique de manière très pratique comment choisir son cheval, l'installer et l'entretenir.

Cela va de la construction d'un box à la télésurveillance, en passant par le stockage du foin et de la paille, à l'abreuvement ou l'alimentation.

Un guide 100 % pratique, fruit de plus de quarante années d'expérience.

Editions Delachaux et Niestlé. 192 pages. 24,90€. 15 x 21cm.

LES AUTEURS

Fabien Carrié

Fabien Carrié est maître de conférences en science politique à l'École internationale d'études politiques de Fontainebleau et membre du Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique – Hannah Arendt (LIPHA, EA7373). Il est spécialiste des relations entre idées et mobilisations et a notamment publié *La Fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français* (avec Laurent Bonelli, Seuil, 2018) et a codirigé *S'engager pour les animaux* (avec Christophe Traïni, PUF, 2019).

Antoine Doré

Antoine Doré est chargé de recherche INRAE en sociologie et membre du laboratoire AGIR (UMR 1248). Spécialiste de l'étude des sciences et des techniques (STS), il étudie les transformations des rapports aux vivants dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement. Il conduit notamment des enquêtes de terrain sur les controverses relatives à l'écologisation et à la moralisation des activités d'élevage d'animaux de rente.

Jérôme Michalon

Jérôme Michalon est chargé de recherche au CNRS et membre du laboratoire TRIANGLE (UMR 5206). Sociologue, spécialiste des relations humains-animaux, il cherche à penser l'évolution des rôles attribués aux animaux. Il a notamment publié *Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier* (Presses des Mines, 2014). Il travaille actuellement sur le militantisme pro-animaux, le bien-être animal et la profession vétérinaire.

SALON D'ANGERS

LA 7^E ÉDITION DU SALON DU CHEVAL D'ANGERS ACCUEILLERA DU 10 AU 12 NOVEMBRE AU PARC DES EXPOSITIONS 220 EXPOSANTS, DES CONFÉRENCES, DES RENCONTRES, UN CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES ET DES ANIMATIONS.



Stand FFE CRE CRTE

Pour la 1^{er} fois, la FFE animera un stand partagé avec le CRE et le CRTE. Elle vous donne rendez-vous au Hall Grand Palais, allée D, stand 59, pour échanger sur tous les sujets fédéraux et plus particulièrement sur le tourisme équestre et les métiers de l'équitation. Rappelons que le Salon a compté 23 500 visiteurs en 2022 (+12%).

Sport et animations

Côté sport, outre le CSO, le Salon 2023 proposera pour la première fois un Cross Indoor Amateur et des épreuves de para-dressage, organisés en partenariat avec le CDE49. Côté animations, il propose cette année scènes ouvertes, espaces dédiés aux enfants, aux formations et métiers...

« We Horse Green » s'enrichit d'une nouvelle proposition, les Greeninitatives, avec pour objectif de mettre en lumière les initiatives durables conduites par les acteurs du monde équestre.

Côté spectacle, la 4^e édition des Etoiles Equestres réunira les 8 candidats présélectionnés le samedi 11 novembre pour désigner le lauréat 2023. Tout savoir sur le site du [Salon du Cheval Angers](#).

SPORT SANTÉ

LA FFE CONSTRUIT ET MET PROGRESSIVEMENT EN ŒUVRE SA STRATÉGIE FÉDÉRALE SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE EN ADÉQUATION AVEC LA STRATÉGIE NATIONALE SPORT SANTÉ, CO-PILOTÉE, POUR L'ESSENTIEL, PAR LE MINISTÈRE DES SPORTS ET LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ.



La page équitation sur Médicosport

Le MÉDICOSPORT-SANTÉ®

L'équitation fait son entrée au MÉDICOSPORT-SANTÉ® ou Vidal du sport. Il s'agit, selon [vidal.fr](#) d'un dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives. Validé par la commission médicale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en coopération étroite avec la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport

(SFMES), il recense les caractéristiques physiques, physiologiques et mentales de chaque discipline ainsi que les conditions de pratique dans le cadre du sport-santé. Il vise à aider les médecins généralistes à la prescription d'activités physiques et sportives.

Pourquoi ?

• Pour permettre aux médecins et aux professionnels sport-santé de mieux connaître l'ensemble des activités

équestres mobilisables en sport-santé ainsi que leurs bienfaits.

• Pour positionner l'équitation comme pratique sport-santé bien être.

L'équitation santé

L'Equitation santé regroupe l'ensemble des pratiques équestres à des fins de santé. L'objectif est d'amener tout individu à s'engager dans l'activité physique, notamment grâce au cheval qui motive la mise en mouvement.

L'équitation santé s'adresse à tout type de public équitant ou non équitant. Investie par la commission médicale fédérale, cette action clé d'inscription de l'Équitation au MÉDICOSPORT-SANTÉ® est un des leviers de développement de nouvelles offres de pratiques dans les poney-clubs et centres équestres. Elle permet de promouvoir et de renforcer l'utilisation de l'équitation et plus généralement des activités équestres comme pratique de santé et bien-être pour tous les publics.

En savoir plus

Consulter [Vidal.fr](#)

SAVOIR PRÉVENIR LE DOPAGE

LE DOPAGE EST CONTRAIRE À LA LOYAUTÉ DES COMPÉTITIONS ET À L'ÉGALITÉ ENTRE LES COMPÉTITEURS. DE PLUS, IL NUIT À LA SANTÉ DES SPORTIFS ET DES ÉQUIDÉS. RAPPEL DES RÈGLES, DES SANCTIONS ET DES MESURES DE PRÉVENTION.

Les règles

Les violations des règles anti-dopage peuvent être :

- Présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marques dans un prélèvement fourni par un sportif/un équidé ;
- Usage ou tentative d'usage d'une substance interdite ou d'une méthode interdite ;
- Fait de se soustraire/s'opposer au prélèvement d'un échantillon,
- Falsification ou tentative de falsification de tout élément du contrôle ;
- Possession d'une substance interdite ou méthode interdite ;
- Trafic ou tentative de trafic d'une substance ou méthode interdite ;
- Administration ou tentative d'administration à un sportif/un équidé d'une substance interdite ou d'une méthode interdite en compétition ou hors compétition dans le cadre de contrôles hors compétition ;
- Complicité ;
- Menace, intimidation ou représailles pour décourager des signalements.

Les substances interdites

En dopage humain, elles sont les mêmes au niveau national et international. Chaque année cette liste est révisée et distinguée :

- les substances et méthodes interdites en permanence ;
- les substances interdites en compétition.

Par ailleurs, si le sportif suit un traitement médical comportant une ou plusieurs substances interdites, il doit

déposer une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) ou auprès de la Fédération Equestre Internationale (FEI) au moins 30 jours avant la compétition.

En dopage animal, le dispositif des AUT n'existe pas.

En cas de traitement comportant une ou plusieurs substances interdites, l'équidé ne pourra pas concourir tant que ces substances sont dans son organisme.

Aucune dérogation n'est possible et la présentation d'une ordonnance ne permet pas d'éviter une sanction.

Quelles sanctions ?

En cas de contrôle positif, les sanctions diffèrent selon que le dopage est humain ou animal et que la procédure est nationale ou internationale.

Néanmoins, les principales sanctions sont les suivantes :

- Un avertissement ;
- Une disqualification ;
- Une amende ;
- Une suspension temporaire ou définitive :
 - de participer à une compétition pour le cavalier et/ou l'équidé ;
 - de participer à toute activité, y compris les entraînements, stages ou exhibitions à moins que ces activités ne s'inscrivent dans des programmes reconnus d'éducation ou de réhabilitation en lien avec la lutte contre le dopage ;
 - d'exercer les fonctions d'encadrement ou toute activité administrative au sein d'une fédération sportive, d'une organisation signataire du code mondial anti-dopage ou de l'un



©AdnanStock/Getty

de ses membres.

- de prendre part à toute activité sportive impliquant des sportifs de niveau national ou international et financée par une personne publique.

L'utilisation de matériels spécifiques est conseillée pour limiter les contaminations d'un cheval à l'autre.

L'entraîneur peut également être sanctionné dans le cadre de ces procédures. En cas de dopage positif d'un équidé, celui-ci devra être soumis à un nouveau contrôle avant de pouvoir concourir de nouveau.

Prévention anti-dopage

En équitation, les causes les plus fréquentes de dopage sont le dopage accidentel, l'automédication, la prescription vétérinaire et la tricherie volontaire.

La FFE a mis en place un plan de prévention antidopage avec pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre, former les acteurs de l'équitation, et promouvoir les bonnes pratiques.

Ce plan est disponible sur le site www.ffe.com / la FFE/ **instances disciplinaires et lutte contre le dopage.**

Voir aussi

Le site de l'**AFLD**.
La page **Clean Sport de la FEI**.

SALAIRE ET SOCIAL



GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL
Développer nos entreprises, structurer notre filière

AFIN D'ACCOMPAGNER AU MIEUX SES ADHÉRENTS DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DES SALARIÉS, LE GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL PROPOSE À SES ABONNÉS PRÉMIUM UN PANEL DE SERVICES TRÈS ÉTENDUS.

LE GROUPEMENT
HIPPIQUE
NATIONAL,
L'INTERLOCUTEUR
DE RÉFÉRENCE
DES EMPLOYEURS

Service salaire



En confiant la gestion de la paie au service salaire du GHN, bénéficiez d'une expertise garantissant l'application et le respect de la réglementation sociale des centres équestres. Le service salaire se chargera de toutes les déclarations en lien avec les salariés :

- DPAE (sur demande),
- Gestion des heures supplémentaires, absences, maladie, congés payés (au vu des éléments transmis par l'employeur),
- Déclaration de charges sociales (DSN),
- Documents de fin de contrat,
- Accès à un coffre-fort sécurisé pour la transmission et la conservation des bulletins : un accès pour l'employeur et un accès pour le salarié.

Organismes sociaux

Le GHN peut également vous accompagner dans vos démarches auprès de vos organismes sociaux (MSA, mutuelle, prévoyance) et lors de contrôles MSA. Dans le cadre des dispositifs d'accompagnement des entreprises liés à la crise sanitaire, le GHN accompagne les éventuels litiges avec la MSA concernant les exonérations et aides au paiement des cotisations sociales dont vous avez pu bénéficier. Notre spécialité équestre nous permet de proposer un prix unique par bulletin très attractif. Facturé 18€ HT

depuis 2021, celui-ci passera à 20 € HT au 1^{er} janvier 2024. Pour les nouveaux dossiers ou ceux ayant interrompu l'utilisation de nos services durant 12 mois ou plus, des frais de dossier de 60 € HT sont également demandés.

Service juridique

L'accès au service juridique vous permet de bénéficier d'un accompagnement individualisé dans la mise en œuvre de la réglementation sociale issue du droit du travail et de la convention collective applicable aux personnels des centres équestres.

En complément, le GHN vous propose de lui déléguer entièrement vos procédures sociales : procédure disciplinaire,

de fin de contrat, activité partielle.

Rejoindre le GHN

Le Groupement Hippique National informe dans les domaines juridiques, fiscaux et sociaux des dirigeants d'entreprises équestres. Depuis notre site www.ghn.com.fr et via notre newsletter bimensuelle vous retrouvez toute la documentation utile aux dirigeants, des modèles de contrats adaptés à vos activités, l'ensemble des actualités ainsi que la veille légale. Chaque après-midi nos juristes vous accompagnent dans la résolution des problématiques liées à la gestion quotidienne de votre établissement. L'adhésion s'effectue en ligne à partir de 220€ HT sur www.ghn.com.fr.

Tarifs HT prestations à l'acte pour utilisateurs du service salaire ou non	oui	non
Contrat de travail CDD / CDI	70€	100€
Avenant	50€	70€
Procédure de rupture conventionnelle de CDI	300€	350€
Aide à la préparation des éléments pour remplir le Cerfa de rupture conventionnelle	240€	300€



RECRUTER ET SATISFAIRE

LES VACANCES DE TOUSSAINT SIGNENT LA FIN DE LA PÉRIODE DE RENTRÉE. C'EST LE MOMENT DE COMMENCER LA CAMPAGNE DE FIDÉLISATION POUR QUE LES NOUVEAUX CAVALIERS TRANSFORMENT LEUR DÉCOUVERTE EN PASSION DURABLE. ET AUSSI CELUI DE COMPLÉTER LE RECRUTEMENT.



Ride & Run, Ride & Bike sont d'excellents supports de diversification qui permettent d'associer les familles.

3 cas de figure

Le développement, c'est à la fois recruter davantage de cavaliers, fidéliser ceux qui sont là pour les garder plus longtemps et en convaincre le plus grand nombre possible de monter davantage. Le premier cas appelle à se mobiliser sur la prospection. Le second sur la satisfaction des attentes et le troisième sur les ventes additionnelles et les projets qui amènent à monter une deuxième fois chaque semaine ou à s'inscrire aux stages vacances.

Prospection

Le recrutement, c'est tout le temps. Après les portes ouvertes, il y a les actions comme **Poney école**, déjà lancé (Voir page 6) ou les Journées découverte du printemps, attelage, randonnée, etc.

Il y a aussi les formules d'initiation découverte, type dimanche découverte, poney anniversaire ou les formules style Equitation pour tous qui permettent de rentrer un petit groupe en cours d'année pour compléter ses reprises, après un mois de séances spéciales débutants.

Satisfaction

Un cavalier satisfait est un cavalier qui va renouveler. Pour s'en assurer et détecter les mécontents silencieux, lancez le dialogue avec l'outil Enquête de satisfaction FFE sur FFE Club SIF. Rien de plus simple.

Vous choisissez vos questions. Vous envoyez le lien par e-mail avec un message sympathique et vous en profitez pour dialoguer avec ceux qui ont choisi de s'identifier.

L'enquête peut être personnalisée selon les groupes de cavaliers sélectionnés.

Voir mode d'emploi technique en ligne et dans **La Ref 240** page 4.

Fidélisation

La fidélisation, c'est tout un dossier dans la **Médiathèque des clubs**. Vous y trouverez un plan de fidélisation annuel clés en mains et de nombreux outils, quizz, enquêtes, etc.

C'est aussi votre Dossier fidélité de statistiques personnalisées sur FFE Club SIF. Celui du millésime 2022-2023 est en ligne. Il vous permet d'identifier quels sont vos cavaliers

les plus fidèles et les plus volatils pour affiner votre stratégie vis-à-vis de chaque groupe.

Au-delà de l'heure hebdomadaire

Le développement du club passe aussi par l'augmentation des ventes additionnelles sous toutes leurs formes, dont les animations et les stages. Voir l'article dédié page 8.

Les projets spécifiques sont aussi un bon moyen de déclencher la 2^e heure hebdomadaire.

C'est le cas des projets compétition, pleine nature ou spectacle par exemple.

Attrait de la nouveauté

Dans toutes les enquêtes clients, l'attrait de la nouveauté est l'un des premiers facteurs de la décision d'aller voir ailleurs.

Alors, il est important de proposer le changement, sans changer de club. La FFE vous y aide en soutenant toutes les initiatives de diversification.

La Ref vous propose régulièrement de nouvelles disciplines, de nouvelles formules, de nouveaux guides pour faciliter la mise en œuvre pratique dans le club.

Visitez la **Boutique FFE** et les **Collectors Ref** qui reprennent les articles parus par thème, notamment :

2-Animer et diversifier, 3-Jouer la carte spectacle, 4-Prospecter développer, 5-La page du coach et 6-Proposer la pleine nature.

Et n'oubliez pas que le cavalier vient d'abord à l'équitation pour le poney ou le cheval et qu'il y reste pour le moniteur Souriez, c'est gagné !



Rééditions

De l'Enseignant au cavalier vient d'être réédité dans une formule largement actualisée. S'y ajoute le recueil de **108 fiches pédagogiques** qui réunit l'ancien ouvrage **L'Equitation par le jeu**, de nouveaux jeux et des fiches de séances modulaires. Disponibles prochainement en **Boutique FFE**.

RESSOURCES PLEINE NATURE

ET SI VOUS PROPOSIEZ UN PROJET PÉDAGOGIQUE ORIGINAL GRÂCE À L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE ? POUR FIDÉLISER VOS CAVALIERS ET/OU EN ATTIRER DE NOUVEAUX, CONSTRUISEZ VOTRE OFFRE SUR-MESURE EN VOUS APPUYANT SUR LES RESSOURCES MISES À DISPOSITION PAR LA FÉDÉRATION. TOUR D'HORIZON.



FFE.com/tourisme

Si vous avez un projet de manifestation de tourisme équestre, vous pourrez également consulter sur le site FFE.com/tourisme, rubrique Gîtes et chemins > Documents techniques, les fiches dédiées « Organiser un Grand régional de tourisme équestre » et « Calendrier fédéral des manifestations, DUM », précisant les aspects pratiques d'organisation, de communication et de gestion des inscriptions.

Si vous avez un projet de création ou d'aménagement d'un itinéraire, les fiches pratiques vous renseigneront sur les thématiques des chemins, du balisage et de l'hébergement à l'étape.

sant activités créatives, quizz... sur la faune, la flore, la topographie et l'orientation, les règles de sécurité, le matériel spécialisé...

Finalisez vos stages Pleine nature par le passage des Brevets de Randonneur ! Pour un niveau Galop®2 de Pleine nature et 4 jours de randonnée validés sur le carnet électronique, délivrez le Brevet de Randonneur de Bronze. Vous pouvez organiser une cérémonie de remise d'insigne et de diplôme personnalisé, valorisant les nouvelles compétences Pleine nature acquises au sein de votre club !

Mediaclub.fffe.com

En vous connectant à cet espace dédié aux clubs, vous découvrirez tous les documents pédagogiques et promotionnels FFE pour développer vos activités.

Véritable boîte à outils, elle propose en ligne des ressources pour développer l'équitation de pleine nature.

Vous y retrouverez le **Collector REF 6 - Proposer la pleine nature**.

En une dizaine de pages, sont compilés les conseils pour habituer chevaux et cavaliers, proposer un stage d'initiation à la randonnée ou participer à une randonnée régionale, organiser une sortie délocalisée, animer un stage Permis Cheval ou Pleine nature, voire créer des itinéraires autour du club.

Téléchargez également les fiches outils Marketing, dont 3 sont dédiées à l'équitation de pleine nature.

Elles vous guideront dans l'organisation d'événements et de manifestations de tourisme équestre, dans la création et la promotion des produits, ou encore dans la planification de vos activités Equitation de pleine nature tout au long de l'année.

Boutique.fffe.com

Pour construire vos séances Equitation de pleine nature, le **Guide fédéral Galops® Pleine Nature 1 à 4** sera un bon allié.

Pour animer des stages, les **Cahiers de Cavalier Nature**, versions Pony ou Junior selon la tranche d'âge, seront d'excellents supports, propo-

Playlist Tourisme équestre sur la chaîne Youtube FFE

Approfondissez vos connaissances ou partagez-les en vidéo grâce à la playlist Youtube du **Tourisme équestre** !

En une dizaine de minutes, grâce aux conseils d'un expert, découvrez le B.A-ba des techniques de randonnée équestre : topographie, bivouac, soins aux chevaux, matelotage, bourrellerie, maréchalerie de secours, bâtage, secourisme équin...



FRÉDÉRIC BOUIX RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA FITE

LORS DE L'AG DE LA FITE LE 25 SEPTEMBRE DERNIER, FRÉDÉRIC BOUIX A ÉTÉ RÉÉLU PRÉSIDENT POUR 4 ANS.



Consolider et amplifier

Guide de tourisme équestre depuis 25 ans, Délégué général de la FFE depuis 11 ans, président de la FITE depuis 2015, Frédéric Bouix entend développer plus largement encore le tourisme équestre :

« Dans la continuité des 2 mandats précédents, je souhaite consolider et amplifier les actions menées pour favoriser le développement du tourisme équestre à l'international, tout comme ses disciplines, soutenir les activités des ONTE – membres de la FITE – et porter la voix des acteurs du tourisme équestre auprès des grandes organisations internationales. »

Bilan conséquent

Le dernier mandat a été couronné de plusieurs succès, malgré les répercussions de la pandémie mondiale, avec des réalisations importantes, notamment :

- entrée de 6 nouveaux pays à la FITE : Madagascar, Arabie Saoudite, Kazakhstan, Géorgie, Roumanie et Côte d'Ivoire,
- réalisation de différents travaux et outils à destination des ONTE : règlement international pour le diplôme de guide équestre niveau 1, cahiers des charges des labels Horse-friendly Lodging et Equestrian Tourism Center, guide de bonnes pratiques sur le bali-

sage et la signalisation des itinéraires équestres,

- organisation des 1^{es} Rencontres Internationales du Tourisme Équestre en 2022 à Silkeborg au Danemark,
- succès de la reprise des compétitions avec, en 2022, des éditions records pour les championnats du monde de TREC et les championnats d'Europe d'équitation de travail,
- création d'une catégorie Juniors pour les championnats d'Europe d'équitation de travail en 2023,
- obtention du statut participatif auprès de l'Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe qui consolide la reconnaissance de la FITE comme experte du développement du tourisme équestre et de l'itinérance à l'international.

Perspectives

La FITE a inscrit à son agenda un certain nombre de priorités qui portent sur :

- l'aménagement des itinéraires équestres (balisage, chemins, haltes, hébergements...),
- la formation des cadres et des pratiquants,
- les produits de tourisme équestre,
- les échanges internationaux,
- les animations et compétitions de tourisme équestre.

« La collaboration et l'échange avec les différentes organisations des sports de nature et institutions européennes et

internationales afin de faire entendre la voix et les intérêts des acteurs du tourisme équestre, ajoute Frédéric Bouix, est également un axe essentiel de mon engagement. Les Rencontres Internationales du Tourisme Équestre, imaginées afin de faire se rencontrer et échanger ONTE, artisans du tourisme équestre et des sports de nature, organisations publiques locales, nationales et internationales, en sont l'une des illustrations. La promotion de nos activités et la valorisation de leur image populaire sont aussi des facteurs essentiels de développement de la pratique, qu'il convient de renforcer. »

FFE et FITE

Membre fondateur de la FITE, la FFE joue un rôle majeur dans le développement du tourisme équestre à l'international et des disciplines d'extérieur.

Pour son président, Serge Lecomte :

« La présidence d'une instance internationale est toujours synonyme de fierté pour l'organisation et le pays concernés. Frédéric Bouix maîtrise parfaitement les rouages de notre sport et appréhende avec clairvoyance les enjeux européens et internationaux pour l'équitation en général et le tourisme équestre en particulier.

Au nom de la diplomatie sportive, cette présidence conforte le rayonnement du modèle français de développement de l'équitation. »

La FITE

Créée en 1975. 24 Organismes Nationaux de Tourisme Équestre (ONTE). Reconnue par la FEI depuis 2017 avec mission exclusive pour le tourisme équestre, le TREC et l'équitation de travail.

44 PODIUMS POUR LA FRANCE

EN 2023, LES ÉQUIPES DE FRANCE ONT CONQUIS 44 MÉDAILLES EN CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE DANS 11 DISCIPLINES, DONT 18 MÉDAILLES D'OR, 17 MÉDAILLES D'ARGENT ET 9 MÉDAILLES DE BRONZE. 19 MÉDAILLES ONT ÉTÉ REMPORTEES EN ÉQUIPE.



1 Karim Florent Laghouag / Triton Fontaine, Nicolas Touzaint / Absolut Gold*HDC, Stéphane Landois / Chaman Dumonceau*Ride for Thais et Gaspard Maksud/ Zaragosa

DISCIPLINES	🥇	🥈	🥉	TOTAL
CCE	1	1	3	5
CSO	1	1	1	3
Para-dressage		2		2
Attelage		1		1
Endurance	2	1	1	4
Voltige	1	1	1	3
Total FEI	5	7	6	18
Equitation de travail	1	2	1	4
Horse-Ball	4			4
Pony-games	4	4	1	9
Tir à l'arc	3	2	1	6
Trec	1	2		3
TOTAL	18	17	9	44

Top médailles

Le record des disciplines FEI est pour le concours complet, 5 médailles, et celui des disciplines régies par les autres instances internationales pour les pony-games, 9 médailles, devant le Tir à l'arc à cheval, 6 médailles. Avec 4 titres – et un grand schelem – le horse-ball a le record du nombre de médailles d'or à égalité avec les pony-games.

Cliquez sur le **nom du lieu** pour accéder au compte-rendu détaillé sur ffe.com.

Concours Complet FEI

Championnats d'Europe

Seniors **Le Pin (61)** 🇫🇷 :

3^e France avec Nicolas Touzaint, Stéphane Landois, Gaspard Maksud & Karim Florent Laghouag.

Jeunes cavaliers Montelibretti (ITA) : 1^e Charlotte Bordas / Firewall des Aucels Z.

Juniors Montelibretti (ITA) : 3^e Jeanne Brunel / Dexter Z et 3^e France avec Jeanne Brunel, Rachel Weiler, Leilani Watson & Lou Giglio Seguin.

Poneys Le Mans (72) : 2^e France avec Ella Rinaldi, Tifanie Villeton, Clément Tonon & Laurick Hardy.

©FEI/L. de Koster
2©FFEPSY
3©FEI/M.
4©FEI/M. Dokoupil
5

Saut d'obstacles FEI

Championnats d'Europe

Seniors Milan (ITA) : 3^e Julien Epaillard / *Dubai du Cèdre*.²

Vétérans Hardelot (62) : 1^{er} France avec Régis Albrand, Damien Chambon, Nicolas Perrin & Amélie Saussey.

Children Gorla Minore (ITA) : 2^e France avec Mélina Bouillot, Zoé Vageon Ledy, Maxime Birkle, Luis Louan Jacques & Louise Anquetin.

Para dressage FEI

Championnats d'Europe

Riesenbeck (ALL)

Seniors Grand Prix : 2^e Chiara Zenati / *Swing Royal*IFCE*.³

Seniors Freestyle : 2^e Chiara Zenati / *Swing Royal*IFCE*.

Endurance FEI

Championnats du monde

Butheeb (UAE)

NB : Championnats du monde 2022 courus en février 2023.

Seniors : 1^{er} France (suite à disqualification du Bahreïn) avec Virginie Atger, Vincent Gaudriot, Clémentine Chaud, Philippe Tomas & Justin Mourou.⁴

Castelsagrat (82)

Jeunes cavaliers : 2^e France avec Ema Chazel, Victor Fabre Carlus, Garance Jullien, Pablo Tomas Arnaud & Léa Vandekerckove (photo en couverture).

Championnats d'Europe

Ermelo (NED)

Seniors : 1^{er} France avec Virginie Atger, Clémentine Chaud, Vincent

©FEI/M. Dokoupil
6

Gaudriot, Melody Mélissat & Philippe Tomas.

3^e Philippe Tomas / *Biwaka de Chalendrat*.⁵

Attelage FEI

Championnats du monde

Oirschot (NED)

Poneys solo : 2^e Bérengère Cressent / *Dakotah's Owen*.⁶



7

©FEI/D. Kaiser



8

©FEI/L. Gregg



9



11



10



12

Photographies Horse-Ball : ©Trifou

Voltige FEI

Championnats d'Europe

Flyinge (SUE)

Seniors 1^{er} Quentin Jabet / *Ronaldo*
200 longé par Andrea Boe. **7 8**
2^e Théo Gardies / *Sir Sensation* longé
par Sébastien Langlois. **8**

Championnats du monde

Flyinge (SUE)

Juniors 3^e Baptiste Terrier / *Ultrachic**-
HDC longé par Sébastien Langlois.

Équitation de travail FITE

Championnats d'Europe

Arezzo (ITA)

Seniors : 2^e France avec Anaïs Hou-
dellier, Frédérique Cantrel Grimaud,
Laetitia Mesnier & Julien Gonfond
Jeunes cavaliers : 1^{er} France avec
Morgane Roche, Eva Amiel, Sam
Broussolle & Alric Neige.
3^e Sam Broussolle / *Apollon du Mas*.
Juniors : 2^e France avec Marie Eva
Tonnel, Selena Chanut, Enzo Malaval
& Elfy Magnani.

Horse-Ball FIHB

Championnats d'Europe

Vérone (ITA)

Pro élite : 1^{er} France avec Lucas Bel-
lo, Benjamin Bodin, Thomas Cheva-
lier, Antoine Coccoynacq, Tom Dupau,
Thomas Marchal, Mickael Mureau &
Sacha Tosetto. **9**
Ladies : 1^{er} France avec Justine Am-
mann, Shirley Antoine, Margaux Bou-
chery, Emma Boudinaud, Lisa Bour-
don, Romane Convers, Anasthasia
Dubois & Roxane Dubois **10**.
U21 : 1^{er} France avec Noah Bartier,
Loan Bas, Alexandre Camplo, Victor
Cazes, Paul Delepaule, Léo Gaspe-
rowicz, Arthur Paquette & Julien Ri-
batti **11**.
U16 : 1^{er} France avec Lena Araujo, Mei-
line Convers, Nathan Defrance, Fanny
Denis, Hector Dubois, Wylían Esteve,
Camille Max Meurenand & Samuel
Miclo **12**.



©FITE TRECANTIE

L'équipe de France d'équitation
de travail à Arezzo



L'équipe de France pony-games à Rugby

©Collection privée ***



©Justine Braud 13



©Justine Braud 14



Photographies TAC@IFFE 15



16



Pony-Games IMGA

Championnats du monde

Vallensbaek (DAN)

Open en paires 1^{er} Colin Verdelhan (FRA) / *Star Solano Bar* 13 et Widukind Moormann / *Fleur d'Amour* (ALL)

2^e Lucas Courtaillac (FRA) / *Poco Hobby Beach* (FRA) & Florian Gicquel / *Ushanna*

U15 en paire : 2^e Zack Martinez (FRA) / *Neale Nova* & Georgia Raboin (FRA) / *Dusty de Kilmorie*

La Bonde (27)

Open individuel : 1^{er} Lucas Courtaillac / *Poco Hobby Beach* 14 2^e Colin Verdelhan / *Star Solano Bar*

Championnats d'Europe

Rugby (G-B)

Open : 1^{er} France avec Julien Brun Comes, Romain Colmar, Océane Deambrosio Larcher, Anthony Rouquette & Camille Stacul.

U 18 : 1^{er} France avec Irène Karabetos, Romane Lanuque, Margot Le Foll, Maxime Papin & Louane Soreau .

U 15 : 2^e France avec Léonie Braja Deswarte, Eve Costelcade, Killian Dussain, Juliet Niviere & Aude Paraud Fraysse.

U 12 : 3^e France avec Camille Audoux, Marthe Bourasseau, Marie Lou Dendienel, Sasha Langlais & Lou Rossard.

Tir à l'arc à cheval IHA

Championnats du monde

Oulan-Bator (MON)

Equipe : 1^{er} France avec : Jules Boisson, Youn Le Gall, Raphaël Malet & Chloé Simons.

Seniors : 2^e Gaétan Blot.

Jeunes cavaliers : 1^{er} Raphaël Malet

15 2^e Jules Boisson.

Juniors : 1^{er} Chloé Simons 16 3^e Rachel Bethoulières Recoussine.

TREC FITE

Championnats d'Europe

Riocabado (ESP)

Jeunes : 2^e France avec Hugo Bertrand, Léa Homel, Débora Portaz & Lisa Pradaud Lenoble.

Juniors Duo : 1^{es} Réjane Busquet & Chloé Parent 2^{es} Merlin Charrier & Emma Audoire. 17

L'équipe de France de tir à l'arc à cheval à Oulan-Bator



©Irene F. Camba 17

DRESSAGE HAUT NIVEAU

LE QUATUOR DES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE RIESENBEQC S'EST RETROUVÉ À SAUMUR (49) LES 11 ET 12 OCTOBRE POUR UN STAGE FÉDÉRAL QUI A FAIT LA PART BELLE AUX AVANCÉES TECHNOLOGIQUES.



connaître la qualité de sa locomotion à partir de ces enregistrements.»

Statistiques

De plus, de nombreuses statistiques ont été extraites par Alexis Moreau, podologue du sport et missionné pour le suivi longitudinal des cavaliers. Pour chacun des couples, il a créé des diagrammes de Kiviat (ou diagramme en étoile) permettant d'observer, par mouvement, les notes obtenues lors des différents GP présentés en 2023.

Jean Morel, sélectionneur national, et il y aura encore 2 rassemblements en janvier et en mars 2024. Les chevaux en vue pour les JO ne prendront pas part à la finale trop proche des concours de Fontainebleau et Compiègne, qui serviront de référence pour la sélection. »

L'objectif reste d'aller au maximum en concours et de rester au-dessus de 72% dans le Grand Prix.

Esprit France

Optimisation de la performance

Des réveils musculaires ont été organisés avec Charles Le Navenec, préparateur physique et réathlétiseur. Les sessions se sont achevées par des exercices de proprioception.

Charles Le Navenec et Alexis Moreau ont également reçu en duo les cavaliers pour des entretiens individuels afin de leur proposer des routines personnalisées.

Des entretiens individuels avec Julien Deville, préparateur mental, Davy Delaire et Jean-Luc Force, de la cellule haute performance de la DTN, étaient également au programme.

Jean-Pierre Guyomarc'h, référent équitation pour l'Agence nationale du sport (ANS), a pu faire la connaissance des cavaliers de dressage : « Je leur explique le rôle que peut avoir l'ANS. Nous sommes un peu l'équipe derrière l'équipe. »

Objectif + de 72%

« Les couples vont participer au circuit Coupe du monde FEI, précise

Ils se sont retrouvés pour une « revue des chevaux après une petite période de repos, avant d'attaquer la saison indoor » précise Laurent Gallice, directeur de la discipline.

Un travail technique a été réalisé avec Jan Nivelles, intervenant fédéral, tandis que Stéphane Fresnel, vétérinaire fédéral, a effectué un check-up physique.

Outil Mazarin

L'outil Mazarin, développé par l'IFCE, a permis d'enregistrer, aux 3 allures, de nombreuses données grâce à des capteurs positionnés sur le cavalier, les rênes, la sangle et le tapis.

Agnès Olivier, chercheuse en sciences du sport et responsable R&D plateau technique IFCE Saumur équitation et performance sportive explique :

« Grâce à ces capteurs, nous pouvons voir les mouvements du cavalier en 3 dimensions et observer s'il est synchrone avec les mouvements de son cheval, comment il coordonne son haut, milieu et bas du corps, ou encore la répartition des tensions entre sa main et la bouche de son cheval. Nous pouvons également réaliser un focus sur le cheval et

Les 2 jours suivants ont été dédiés à la détection et à l'évolution d'une quinzaine de couples à fort potentiel, ayant concouru jusqu'en CDI 4* et – avec des U25 et des chevaux de 7 ans prometteurs.

Il y a eu le 12 au soir, une réunion avec les cavaliers des 2 groupes animée par Jan qui a fait intervenir les cavaliers expérimentés sur la cession à la jambe (Morgan Barbançon), la cadence (Anne Sophie Serre), le piaffe-passage (Alexandre Ayache).

Le 13 au matin, les cavaliers des 2 groupes se sont réunis à nouveau sous la houlette de Julien Deville dans un travail de groupe :

- pour faire comprendre que les performances de tous profitent à chacun, qu'elles obligent chacun à être meilleur pour entrer en équipe et ainsi faire progresser l'ensemble de l'équipe de France,

- que le résultat de l'équipe de France dans un championnat est un résultat collectif, d'équipe de France au sens large, de tous,

- pour définir les valeurs de l'équipe de France de dressage. Voir encadré.

Drapeau France

Les 20 cavaliers ont défini ensemble les valeurs de l'équipe de France :

Loyauté, Responsabilité, Ambition et Humilité et ils ont tous signé avec le staff le drapeau de l'équipe de France que Pauline Basquin est chargée d'apporter et de disposer aux écuries pour chaque épreuve par équipe.

NATIONAL ENSEIGNANTS



PRÈS DE 600 ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS EN FORMATION SE SONT RETROUVÉS LES 9 ET 10 OCTOBRE AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL POUR UN NATIONAL ENSEIGNANTS DISPUTÉ PAR GRAND BEAU TEMPS DANS UNE CHALEUREUSE AMBIANCE.

20 ans

Frédéric Bouix, délégué général de la FFE, revient sur la genèse de l'événement créé en 2003 :

« Ces championnats ont été imaginés il y a 20 ans. Serge Lecomte, à l'époque vice-président en charge des clubs, avait demandé à Frédéric Morand d'imaginer ce concept. La première édition s'est déroulée en 2003 à Lège-Cap-Ferret (33).

Deux décennies plus tard, nous voyons que le concept a pris. C'est devenu un véritable rendez-vous pour tous les enseignants de France. Cette édition est un bon millésime avec des chiffres au niveau d'avant la pandémie et une météo au rendez-vous, ce qui a contribué au bon état d'esprit et à la bonne entente, au-delà de la qualité sportive lors de ces deux jours et demi. »



Aliénor Leblond / Isabella Baloubet (CSO)



Julie Mornas / Chanel de Loume (CCE)



Elodie Lambomez / First Stepp (Dressage)



Gabrielle Campoli / Chase (Hunter)

Prenez date

Le National Enseignants est organisé par la FFE en alternance avec l'IFCE. Rendez-vous les 7-8 octobre 2024 à Saumur et en 2025 pour la prochaine édition à Lamotte-Beuvron.

Sport et convivialité

4 disciplines étaient au programme - les 3 disciplines olympiques et le hunter - dans 3 niveaux de compétition différents : Championnat, Critérium et Coupe. À noter que pour un engagement en saut d'obstacles, complet et hunter, la fédération a offert un engagement en dressage. Le cross s'est tenu sur le magnifique terrain du Mont d'Aunay.

En parallèle du sport, la convivialité a comme toujours été au rendez-vous ! Dimanche soir, en préambule du National Enseignants, a été organisé un pot des régions, tandis que le lendemain, les concurrents ont pu se retrouver pour une soirée dinatoire.

Ces deux jours sont l'occasion de se retrouver et d'échanger entre profes-

sionnels venus de la France entière. Les équipes fédérales étaient également à leur écoute sur le stand fédéral pendant toute la durée du concours.

Application FFE Parc équestre fédéral

Développée par le service informatique de la fédération, l'application FFE Parc équestre a permis aux concurrents d'obtenir toutes les informations concernant l'événement : listes de départ, plan du site, horaires des remises des prix, etc.

Téléchargeable sur IOS et Android, cette application est l'outil indispensable pour les grands rendez-vous au Parc équestre fédéral, tels que le Grand Tournoi ou encore le Generali Open de France.

Champions 2023

CSO

Championnat : Aliénor Leblond
Critérium : Clémentine Chambon
Coupe : Hortense Germain

CCE

Championnat : Julie Mornas
Critérium : Aurélie Durand
Coupe 27 & - : Mali Firbal
Coupe 28 & + : Zoé Glevar

Dressage

Championnat : Elodie Lambomez
Critérium : Marie-Agnès Bonassies
Coupe 30 & - : Claire Balézeaux
Coupe 31 & + : Julie Hubert

Hunter

Championnat : Gabrielle Campoli
Critérium : Elise Tiberghien
Coupe : Carine Madec Labrousse



Zoé Glevar, BP JEPS et responsable de la communication fédérale, remporte avec Guimauve AB la Coupe 28 ans et + en CCE

ACTUALITÉS SPORTIVES



Simon Delestre / I Amelusina R 51, Francois Xavier Boudant / Brazyl de Mezel et Julien Epailard / Dubaï du Cèdre au CSIO5* de Barcelone.

Saut d'obstacles

01/10 CSIO5* Barcelone (ESP) : la France est 2^e de la finale Coupe des nations Longines FEI avec Simon Delestre / I Amelusina R 51, prop P Bliscaux & P Berthol, Francois Xavier Boudant / Brazyl de Mezel, prop L Maurice, Olivier Perreau / GL Events Dorai d'Aiguilly, prop EARL Ecurie Perreau & Fils et Julien Epailard / Dubaï du Cèdre, prop SARL Exceptionall Horses S.L., P Catelaine & S Pitois.

15/10 CSI-W5* Oslo (NOR) : Simon Delestre / Dexter Fontenis Z, prop E Hochstadter, est 2^e du GPW et 1^{er} du GP.



L'équipe de France à Barcelone

Concours complet

20/08 CCIO4*-NC-S Arville (BEL) : 3^e France avec Raphaël Cochet / Dida du Very, prop EARL élevage de la Louvière & cav, Maxime Livio / Carouzo Bois Marotin, prop C Fronteau, Gilles Saiagh & 76&co, Christopher Six / To-tem de Brecey, prop J & F Souweine et Fabrice Saintemarie / César de Roy, prop Syndicat César de Roy.

01/10 CCI4*L Lignières (18) : 2^e Camille Lejeune / Dior du Leou, prop SC Camatieu, P Audonnet, FA Messialle & cav, 3^e Sébastien Cavaille / Black Pearl Z, prop cav.

CCI4* S : 1^{er} Donatien Schauly ADC / Dgin du Pestel Mili, prop Min. Défense, 2^e Arthur Duffort / Gredington Mailthyme.

08/10 CCIO 4*L Boekelo (NED) : Nicolas Touzaint / Diabolo Menthe, prop SC Mézard Sports & F Niclaus, remporte l'épreuve et la France remporte la Coupe de nations avec ses coéquipiers

Jean-Lou Bigot / Utrillo du Halage, Karim Laghouag / Embrun de Reno, prop SARL Ecurie K Laghouag, Guy Bessat, C & P Lemoine, et Maxime Livio / Api du Libaire, prop SDF Api Club.



15/10 CCI 4*-S Strzegom (POL) : 2^e Maxime Livio / Enjoy de Keroue, prop F Dugeny, A Piauxt, C Creyssels-Gaye & ME Dugeny.

22/10 Mondial du Lion d'Angers (49) : 1^e en 7 ans, Golden de Béliard, prop Elevage de Béliard, réalise le doublé 6 et 7 ans, sous la selle de Thomas Carliè. 3^e Gravure de la Mouline, prop Syndicat Gravure de la Mouline, montée par Astier Nicolas.

2^e en 6 ans, Hermès du Gévaudan, prop V & S Landois, monté par Stéphane Landois.

Dressage

06/08 CDI5* Crozet (01) : 2^e du GPS & 3^e du GP Morgan Barbançon Mestre / Habana Libre A, prop cav, 3^e du GPS Pauline Basquin / Sertorius de Rima Z*IFCE, prop IFCE.

2^e du GP Freestyle Alexandre Ayache / Jolene, prop A Barake.

01/10 CDI-W Budapest (HON) : 2^e du GP Alexandre Ayache / Jolene. 2^e du GP Freestyle Morgan Barbançon Mestre / SIR Donnerhall II Old, prop MC Mestre Pons & cav.

Endurance

26/08 CEI3* Monpazier (24) : 3^e Nicolas Ballarin / Anir de la Teulière, prop SARL Atlantic Endurance.

10/09 CEI3* Ermelo (NED) : 1^e Mélody Théolissat / Diva de Jalima, prop JC Guillaume.

16/09 CEI3* Florac (48) : 1^e Léa

Vandekerckhove / Guemra du Laura-gais, prop G Vandekerckhove, 2^e Julia Montagne / Chiara de Beders, prop M Labrunie, 3^e Annie Marchant/ Alaska de Rivoiron.

13/10 CEI3* Fontainebleau (77) : 1^e victoire internationale pour Camille Coulomb / Bjez la Majorie, prop cav, 2^e Lisa Riou / Bibou de l'Aulne, prop JL Riou, 3^e Léa Vandekerckhove / Chip du Lauragais, prop G Vandekerckhove.



Attelage

08/10 Championnat du monde 5 ans Lamotte-Beuvron (41) : 1^{er} Fabrice Martin / Idromel Noir*IFCE, prop IFCE



Ligue des nations Longines

3^e au classement mondial des coupes des nations de saut d'obstacles 2023, la France est qualifiée pour la Ligue des nations Longines, nouveau circuit par équipes imaginé par la FEI dont la 1^e édition se déroulera en 2024. Les 10 meilleures nations mondiales s'affronteront sur 4 étapes :

Abu Dhabi (UAE), Ocala (Floride), Saint-Gall (SUI) et Rotterdam (NED). Les 8 premiers disputeront la finale à Barcelone (ESP).

En savoir plus

Cliquez sur le nom du lieu pour accéder au compte-rendu sur ffe.com.

FEI Awards



Quentin Jabet a été nommé pour les FEI Awards 2023 dans la catégorie Rising Star. Déjà médaillé d'argent en individuel - ainsi que d'or et d'argent avec l'équipe de France - aux Mondiaux de Herning (DEN) en 2022, le champion d'Europe, N°1 mondial a également

remporté en 2023 le CVIO 4* d'Aix-la-Chapelle (GER) et les CVI 3* de Saumur (49) et de Lierre (BEL).

Pony-games

Les rencontres du pony-games auront lieu au Parc équestre fédéral du 10 au 12 novembre.

Au programme, formation des arbitres et chefs de piste, compétitions officielles et internationales, sélection au groupe France et développement de la discipline. Engagements FFE Club SIF.

Présidents de jury français aux JOP

La FEI a officialisé la nomination,

soutenue par la FFE, de Raphaël Saleh comme président du jury des épreuves de dressage et d'Anne Prain comme présidente du jury des épreuves de para-dressage lors des prochains JOP 2024 à Versailles.

Bordeaux 2024

Prenez date pour le **Jumping International de Bordeaux** du 1^{er} au 4 février au Parc des expositions.

Au menu 2024 : le CSIW5* avec son étape Coupe du monde, le Salon, le spectacle du Cadre Noir et de nombreux concours.



NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES COMPÉTITIONS, LES RÈGLEMENTS DES DISCIPLINES AINSI QUE LE CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 SONT EN LIGNE ET ACCESSIBLES SUR FFE.COM / PRATIQUER / LES DISCIPLINES.

Règlements

Ils précisent notamment les nouveautés 2023-2024.

Général : création des épreuves Club E à destination des cavaliers titulaires d'une licence de compétition Club ou Amateur montant des équidés de moins de 1.59m (1.60m ferré). Les normes techniques de ces épreuves sont détaillées dans le règlement spécifique du CSO, du CCE et du Dressage, **Général** : à compter du 1^{er} janvier 2024, les équidés participant aux épreuves de la division Pro devront être vaccinés contre la rhinopneumonie ; en complément de la vaccination contre la grippe, **CSO** : l'Index de performance (IPerf) est calculé depuis plusieurs mois, il sera utilisé à compter du 1^{er} janvier 2024 pour définir les conditions de participation «hors classement» aux épreuves des divisions Amateur et Pro, **CSO** : à compter du 1^{er} janvier 2024, les épreuves Pro 3 125 vitesse ou grand prix pourront être ouvertes aux cavaliers titulaires d'une licence de compé-

titution Amateur lorsqu'une épreuve Amateur Elite grand prix est programmée un autre jour du concours.

Calendrier

Le calendrier de programmation des circuits et championnats départementaux / régionaux est le suivant :

Du 1^{er} au 30 septembre : les adhérents peuvent saisir leur DUC pour candidater à l'organisation d'un circuit ou championnat départemental/régional 2024,

Du 1^{er} au 15 octobre : les CDE/CRE peuvent labelliser les DUC retenues pour les circuits et championnats. Les DUC labellisées seront enregistrées et visibles ; les autres DUC seront supprimées.

La programmation des autres compétitions est la suivante :

Du 15 octobre au 15 novembre : saisie par les organisateurs des DUC 2024 FFE Club SIF et FFE Compet,

Du 16 au 30 novembre : harmonisation des DUC par les CDE/CRE,

Du 15 avril au 15 mai : saisie par les organisateurs des DUC FFE Club SIF



© FFEPSV

uniquement programmées entre le 01/07 et le 31/12/2024,

Du 16 au 30 mai : harmonisation des DUC par les CDE.

Procédure

Les organisateurs vont sur :

- FFE Club SIF pour les concours Club/Poney en passant par «DUC/Événements» puis «nouvel événement», l'ajout d'au moins une épreuve est nécessaire,
- FFE Compet pour les concours Amateur/Enseignants/Pro en passant par « Mes concours », puis « proposer un concours » puis « candidature championnats/circuits ».

Il est créé des épreuves Club E ouvertes aux chevaux et poneys toisant moins de 1,59m.

RENDEZ-VOUS DE SOLOGNE

PAS MOINS DE 600 COUPLES SE SONT EMPARÉS DU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DU 24 AU 26 AOÛT POUR LES PREMIERS RENDEZ-VOUS DE SOLOGNE.



Sourires inoubliables au tour d'honneur

Obstacle et dressage

Les compétiteurs Poney, Club et Amateur se sont retrouvés à La-

motte-Beuvron pour les **Rendez-vous de Sologne**, un nouvel événement proposé par la FFE en saut d'obstacles et en dressage.

Les Critériums de France ont donné lieu à un classement individuel et deux classements par équipes ont été établis : par région pour les Amateurs et par département pour les divisions Poney et Club.

Rendez-vous en 2024

L'édition inaugurale des Rendez-vous de Sologne, pensés par le président de la FFE Serge Lecomte, a amené des pistes de réflexion et de travail afin d'enrichir au fur et à mesure

l'événement et de l'installer durablement dans le calendrier du Parc équestre fédéral.

L'édition 2024 est d'ores et déjà programmée des 21 au 24 août prochains.

Les compétitions

En parallèle se tenait, pour les poneys hors cote, le championnat de France Poney E, en saut d'obstacles et en dressage.

9 titres de champions de France ont été décernés dont 7 pour les Poneys E, 10 Critériums de France : 8 en saut d'obstacles et 2 en dressage, un Championnat de France Poney E.

DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSIONS JURIDIQUES ET DISCIPLINAIRES DE 1^E INSTANCE

26/07/2023

N° 555-05-2023

La FFE a eu connaissance de faits de substitution d'équidés qui auraient eu lieu lors du concours n° 202337011 qui s'est déroulé du 10 au 12 mars à TOURS-PERNAY.

Le cavalier et titulaire du compte engageur ayant participé à la compétition litigieuse a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 26 juillet 2023, la Commission a prononcé la relaxe du cavalier.

N° 556-06-2023

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers qui auraient eu lieu lors du concours n° 202386017 qui s'est déroulé le 2 avril 2023 au CENTRE ÉQUESTRE DE GRAND POITIERS.

Le titulaire du compte engageur ayant effectué l'engagement à la compétition litigieuse, le cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et le cavalier prête-nom ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 26 juillet 2023, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de deux cents euros (200 €) à l'encontre du cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom.

- Une amende de mille euros (1 000 €) à l'encontre du titulaire du compte engageur ayant effectué l'engagement à la compétition litigieuse.

- Une relaxe pour le cavalier prête-nom.

N° 557-07-2023

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale et de violences envers un équidé qui auraient eu lieu lors du concours SIF n° 2391429 qui s'est déroulé le 23 avril 2023 à RIOM. Le licencié qui aurait commis les faits a fait l'objet de poursuites devant la Com-

mission juridique et disciplinaire de 1^o instance de la FFE.

Par une décision rendue le 26 juillet 2023, la Commission a prononcé la sanction suivante à l'encontre du licencié :

- une amende de deux cents euros (200 €)

N° 559-09-2023

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale, d'agression physique et d'atteinte à l'éthique qui auraient eu lieu lors du concours n° 202303034 qui s'est déroulé du 26 au 28 mai 2023 à VICHY.

Les deux licenciés impliqués ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^o instance de la FFE.

Par une décision rendue le 26 juillet 2023, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- une amende de deux mille euros (2000 €) assortie d'un sursis de mille trois cents euros (1300€) ainsi qu'une suspension de deux (2) ans des fonctions d'officiel de compétition assortie d'un sursis d'un (1) an à l'encontre du licencié ayant commis de multiples faits d'agression verbale et d'atteinte à l'éthique.

- une amende de cinq cents euros (500 €) assortie d'un sursis de deux cents euros (200€) à l'encontre du licencié ayant commis des faits d'agression physique, d'agression verbale et d'atteinte à l'éthique.

06/06/2023

N° 552-02-2023

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale et d'atteinte à l'éthique qui se seraient déroulés lors du concours n° 2395137 organisé le 11 février 2023 à SAINT BRICE COURCELLES.

Le coach qui aurait commis les faits d'agression verbale et d'atteinte à l'éthique a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^o instance de la FFE. Par une décision rendue le 6 juin 2023,

la Commission a prononcé la sanction suivante à l'encontre du coach :

- une amende de deux cents euros (200 €) assortie d'un sursis total.

02/06/2023

N° 551-01-2023

La FFE a eu connaissance de faits de violences envers un équidé, d'atteinte à l'éthique et une manœuvre mettant en danger la santé, la sécurité, l'équilibre des personnes ou des chevaux et poneys qui se seraient déroulés lors du concours n° 2388156 qui a eu lieu le 26 février 2023 à MARCQ EN BAROEUL.

Le coach qui aurait commis des faits de violences envers un équidé, d'atteinte à l'éthique et une manœuvre mettant en danger la santé, la sécurité, l'équilibre des personnes ou des chevaux et poneys a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^o instance de la FFE.

Par une décision rendue le 2 juin 2023, la Commission a prononcé les sanctions suivantes à l'encontre du coach :

- un avertissement ;
- une amende de deux cents euros (200 €)

N° 553-03-2023

La FFE a eu connaissance de faits de fraude portant sur de nombreux certificats médicaux déposés par un centre équestre. La fraude a été avérée pour onze (11) certificats médicaux déposés par un centre équestre afin de valider des licences compétitions de cavaliers, majeurs et mineurs.

L'établissement, le dirigeant, ainsi que l'ensemble des cavaliers titulaires d'un document irrégulier ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^o instance de la FFE. Par une décision rendue le 2 juin 2023, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de cinq cents euros (500€) à l'encontre de l'établissement équestre.

- Une amende de cinq cents euros (500€) à l'encontre du dirigeant.

- Une suspension de trois (3) mois de la licence compétition des cavaliers concernés.

- L'annulation des résultats en compétition des cavaliers concernés obtenus grâce aux licences compétitions validées sur la base des certificats médicaux falsifiés.

N° 554-04-2023

La FFE a eu connaissance de faits d'agression physique, d'agression verbale, d'atteinte à l'éthique et un comportement discriminant par des propos insultants en raison de l'orientation sexuelle réelle ou supposée qui se seraient déroulés pendant la nuit du 25 au 26 mars 2023 lors du concours n° 202331001 organisé à MURET.

Les personnes qui auraient commis les faits ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^o instance de la FFE.

Au regard des éléments du dossier, les membres de la Commission juridique et disciplinaire de 1^o instance de la FFE ont pu déterminer l'existence des faits d'agression verbale et d'atteinte à l'éthique commis par certaines personnes mises en cause.

Les faits d'agression physique reprochés à certains cavaliers ont été caractérisés mais la nature défensive des coups portés a été retenue par les membres de la Commission.

Le comportement discriminant par des propos insultants en raison de l'orientation sexuelle réelle ou supposée n'a pas pu être caractérisé.

Par une décision rendue le 2 juin 2023, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- pour l'organisateur du concours : une relaxe.
- pour le co-organisateur du concours : une relaxe.
- pour le cavalier 1 : une relaxe.
- pour le cavalier 2 : une amende de cinq cents euros (500€) assortie d'un sursis total.
- pour le cavalier 3 : une suspension d'un (1) an de la licence compétition assortie d'un sursis de neuf (9) mois.

A savoir

Extraits du **Règlement disciplinaire général de la FFE** consultable sur ffe.com

Chapitre I - Article 4

« Les membres des organes disciplinaires se prononcent en toute indépendance et ne peuvent recevoir d'instruction. »

Chapitre II - Article 24

« Les organes disciplinaires de première instance et d'appel peuvent ordonner la publication au bulletin officiel de la FFE de l'intégralité ou d'une partie de la décision ou d'un résumé informant le public des motifs et du dispositif de celle-ci. La publication des décisions s'effectue de manière anonyme, sauf si l'organe disciplinaire, par une décision motivée, décide d'ordonner la publication nominative ou si la personne qui a fait l'objet d'une décision de relaxe demande à ce que celle-ci soit nominative. »

On en parle au club-house



Bruno Lostria

© Facebook Sara Magnusson Lostria

Bruno Lostria

Ancien entraîneur national Jeunes de dressage, Bruno Lostria nous a quittés le vendredi 22 septembre, à l'âge de 72 ans. Le mari de Sara Magnusson Lostria, actuelle adjointe à la cheffe d'équipe Jeunes de dressage Muriel Leonardi, et père d'Ella Lostria, membre de l'équipe de France U25 de dressage, a cofondé en 2013 les écuries de Ronquerolles (95). Instructeur d'équitation, cavalier international et entraîneur jusqu'au haut niveau de nombreux cavaliers de dressage, en France et à l'étranger, il a été membre du staff fédéral de dressage pendant 12 ans.

« J'ai eu avec Bruno des chemins croisés depuis le début de mon engagement au Poney Club de France, a déclaré Serge Lecomte, président de la FFE. Avec son départ, nous perdons un véritable passionné éclairé et bienveillant. C'est une grande tristesse qui me touche particulièrement. »

Trotteur français



Entériné lors du Comité de la Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français, la société mère des courses au trot en France s'appelle désormais **Société du trotteur français** et dévoile son nouveau logo, à la fois attelé et monté.

Coho sécurité

L'équipe de France d'équitation a choisi **Coho**, la caméra de la startup grenobloise, pour suivre la santé et la sécurité des chevaux de haut niveau jusqu'aux Jeux de Paris. Une solution surveillance nomade à partir de son smartphone.

A toi de jouer

La série de vidéos découverte des disciplines compte déjà 8 numéros : Tir à l'arc à cheval, Moutain trail, Pony-games, Horse-ball, TREC, Voltige, Equifun et Attelage.

A découvrir sur la chaîne YouTube FFE / playlist **A toi de jouer**.

A cheval pour Paris !

En immersion avec l'équipe de France, la FFE suit chaque mois un cavalier en préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Pour découvrir les athlètes tricolores dans leur quotidien, leurs entraînements et en compétition. Episode Karim Laghouag en ligne. A suivre Kevin Staut, Anne-Frédérique Royon et Alexandre Ayache. Chaîne YouTube de la FFE / playlist **A cheval pour Paris**.

Médiateur équin

La FFE lance une 4^e promotion de formation de Médiateur équin du 15 janvier 2024 au 24 juin 2025.

4 jours par mois.

Inscriptions avant le 1^{er} décembre.

Voir metiers.ffe.com/mediteur-equin.



©FFE/IED

Chevaux de rêve

Laetitia Boulin-Néel a réuni dans un beau livre ses chevaux de rêve.

Les pur-sang arabes ouvrent le bal que referment les chevaux pie en passant par les Shagyas, les barbes, les Akhal-téké, les ibériques, les chevaux d'allure et les blonds.

Avec de magnifiques photos de Thierry Ségard et Eric Knoll notamment.

Casa Editions. 208 pages. 34,95€. 23,5 x 31cm. Réédition.



PLANIFIEZ VOTRE ANNÉE

60 ANS
DU TOURISME ÉQUESTRE

Cheval
de PÂQUES



Novembre 2023

Poney école est en cours : inscriptions sur poneyecole.ffe.com

- 23 **Assemblée générale FFE** - Parc équestre fédéral
23-24 **Congrès fédéral Poney** - Parc équestre fédéral

Décembre 2023

- 07-08 **Rencontres des 60 ans du Tourisme équestre**

Janvier 2024

- 18-19 **Congrès FFE Spectacles équestres** à Avignon

Mars 2024

Pensez à vous inscrire à la **Journée de l'attelage**, à la **Journée de la randonnée équestre** et à **Cheval de Pâques** sur tousacheval.ffe.com

- 30 début de **Cheval de Pâques**

Avril 2024

Réalisez une enquête de satisfaction auprès de vos cavaliers avec l'outil FFE
Dossier fidélité : faites un point intermédiaire sur vos statistiques

- 11-12 **Journées culturelles fédérales** à Lamotte
21 **Journée de l'attelage**
22 Grand Tournoi : clôture des engagements

Mai 2024

- 05 Fin de **Cheval de Pâques**
09-11 **Grand Tournoi** - Parc équestre fédéral
19 **Journée de la randonnée équestre**

Juin 2024

- 02 **Fête du poney**
10 **Generali Open de France Ponies** : clôture engagements et réservations de boxes/parcelles
24 **Generali Open de France Clubs & Championnats de France Amateur** : clôture engagements et réservations de boxes

Juillet 2024

Pensez à commander votre colis de rentrée sur colis.ffe.com

- 06-13 **Generali Open de France Ponies**
12-21 **Championnats de France Amateur** au Mans

- 20-27 **Generali Open de France Clubs**
26 **Jeux Olympiques de Paris** – cérémonie d'ouverture
27 **Jeux Olympiques de Paris** – Concours complet (dressage)
28 **Jeux Olympiques de Paris** – Concours complet (cross)
29 **Jeux Olympiques de Paris** – Concours complet (saut d'obstacles)
30-31 **Jeux Olympiques de Paris** – Dressage Grand Prix équipe et individuel

Août 2024

Inscrivez votre **Journée du cheval** sur tousacheval.ffe.com
Derniers jours pour commander votre colis de rentrée sur colis.ffe.com

- 01 **Jeux Olympiques de Paris**
Dressage par équipes, Grand Prix Spécial
02 **Jeux Olympiques de Paris**
Saut d'obstacles individuel, épreuve qualificative
03 **Jeux Olympiques de Paris**
Saut d'obstacles individuel, finale
04 **Jeux Olympiques de Paris**
Dressage individuel, Grand Prix Freestyle
05 **Jeux Olympiques de Paris**
Saut d'obstacles par équipes, épreuve qualificative
06 **Jeux Olympiques de Paris**
Saut d'obstacles par équipes, finale
11 **Jeux Olympiques de Paris**
cérémonie de clôture
21-24 **Rendez-vous de Sologne**

Septembre 2024

Inscrivez votre club à la Semaine européenne du développement durable. Voir ffe.com/nature

- 01 Renouvelez votre adhésion à la FFE et vos licences
03 **Jeux Paralympiques de Paris** – Para Grand Prix individuel Grade I, II, III
04 **Jeux Paralympiques de Paris** – Para Grand Prix individuel Grade IV, V
06 **Jeux Paralympiques de Paris** – Para Grand Prix Spécial Équipes
07 **Jeux Paralympiques de Paris** – Para Grand Prix Freestyle individuel
09 **National Enseignants** : engagez-vous pour les 7 et 8 octobre à Saumur
12 Derniers jours pour commander votre colis de rentrée personnalisé sur colis.ffe.com

